

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement : 25/11/2019						
1 to Photo discount to						
1. Intitulé du projet REALISATION DES DEUX SURFACE DE CULTURE, UNE SURFACE DE ROSE ET UNE SURFACE D'ARBRES FRUITIERS						
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)						
2.1 Personne physique						
Nom Prénom						
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale SISTER AND MOM S.A.L.						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale EL ACHKER Jocelyne, Représentant de la société en dehors des territoires la principalement l'Europe	ibanais					
RCS / SIRET 1 8 0 8 1 2 2 3 0 6 8 6 9 0 Forme juridique S.A.L.						
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1						
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environn dimensionnement correspondant du projet	ement et					
N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la cate (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE,						
47° a) DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT D'UNE SURFACE CAD						
DE 6ha 01a 47ca POUR LA REALISATION DES DEUX TYPES DE CULTURE						
4. Caractéristiques générales du projet						
4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire						
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE	. DE LA					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE ROSE ET CULTURE D'ARBRES FRUITIERS.	DE LA					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE	DE LA					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE ROSE ET CULTURE D'ARBRES FRUITIERS.	DE LA					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE ROSE ET CULTURE D'ARBRES FRUITIERS.	DE LA					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE ROSE ET CULTURE D'ARBRES FRUITIERS.	DE LA					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE ROSE ET CULTURE D'ARBRES FRUITIERS.	DE LA					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE ROSE ET CULTURE D'ARBRES FRUITIERS.	DE LA					
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition DEFRICHEMENT D'UNE PARCELLE D'UN SEUL TENANT AFIN DE REALISER DEUX TYPES DE CULTURE A SAVOIR CULTURE ROSE ET CULTURE D'ARBRES FRUITIERS.	DE LA					

4.2 Objectifs du projet LE PROJET A POUR OBJECTIF DE METTRE EN CULTURE UNE SURFACE RECOUVERTE D'ARBRE, CLASSEE AGRICOLE DANS LE PLU DE LA COMMUNE DE CALLIAN.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux LE PROJET A POUR BUT L'ABATTAGE LE NETOYAGE ET LE DESSOUCHAGE DE LA VEGETATION PRESENTE SUR LE PARCELLE. PUIS MISE EN CULTURE DES ZONES MATERIALISEES SUR LES ANNEXES. AFIN DE PERMETTRE UN SUIVIE DES CULTURES ET UN TRAITEMENT DES RECOLTES, UN LOGEMENT ET DES LOCAUX POUR L'USAGE DU PROJET SERONT REALISES (rien de défini a ce stade sur ce sujet).
- ZONE A : CULTURE DE LA ROSE - ZONE B : CULTURE D'ARBRES FRUITIERS
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
MAINTIEN DES ZONES CREES DANS UN ETAT PERMETANT LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES ET DE LEUR EXPLOITATION.

	4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).					
DEMANDE DE DEFRICHEMENT						
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie alobale de l'opérat	ion - préciser les unités de mesure utilisées				
	deurs caractéristiques	Valeur(s)				
SUPERFICIE TOTAL	F.I.A. DOCE	6ha 01a 47ca				
ZONE A TRANFORMEE EN CULTURE DE ZONE B TRANSFORMEE EN CULTURE D		3ha 15a environ 2ha 86ca environ				
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 43°35'07"48 Lat. 06°44'29"67				
Commune de CALLIAN 83440	Pour les catégories 5° a), 6° a), b	0)				
Lieu-dit " Travessiere" Section K n° 404	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°					
Section (C)	38° ; 43° a), b) de l'annexe à					
	l'article R. 122-2 du code de l'environnement :					
	Point de départ :	Long ° ' " Lat ° ' " _				
	Point de départ : Point d'arrivée :	Long ° ' '' Lat ° ' '' _				
	Communes traversées :					
	Joignez à votre demande les anr	neves nº 2 à 4				
•	loighez a volle demande les dill	iexes ii 2 u o				
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un ouvra	ge existant ? Oui Non X				
4.7.1 Si oui, cette installation o environnementale?	ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	d'une évaluation Oui Non				
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre						
indiquez à quelle date il a été aut						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		ARRETE SUR LES VOIE BRUYANTES
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		Approuvé et présent au plu
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Veolilez Corri	Veuillez completer le tableau suivant :				
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Pour réaliser l'arrosage des plantations il est envisagé la réalisation un puits. La consommation en eau sera lier aux différents type de plantation réalisée et aux méthodes d'irrigation utilisées qui sont principalement réalisées en goutte a goutte.	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X		
ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	LA SURFACE DU PROJET AU REGARD DE L'ENSEMBLE DU MASSIF EST TRES PETITE ET DE PLUS PLACER EN BORDURE DE CE MEME MASSIF	
Milieu naturel			×		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		LORS DES CEUILLETTES ET RECOLTE DES DIFFERENTES PRODUCTIONS
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	×	
Cadre de vie / Population		\boxtimes	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir ne annexe traitant de ces éléments) :	
٨٠	7. Auto-évaluation (facultatif) U regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati	ion
	nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ION
	8. Annexes	
8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	\boxtimes
	d'eau;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

2

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
EXTRAIT CADA	ASTRALE AVEC LE DECOUPAGE DES ZONES (4.5)	
extrait SPDC e	n date du 08/11/2019 (preuve de propriété)	
		1
	9. Engagement et sig	nature
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	×
Fait à	CALLIAN	le,
	*	
	Classic	
Signature	Thurst .	